



RAPPORT DU RÉSEAU BOVIN AUX PRODUCTEURS ET INTERVENANTS

FAITS SAILLANTS - JANVIER À MARS 2024

- **Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) chez les bovins laitiers aux États-Unis**

Depuis le printemps 2024, l'IAHP a été identifié dans plusieurs troupeaux de vaches laitières aux États-Unis ainsi que dans un élevage de chèvres et un autre d'alpagas.

- **Écllosion de salmonellose impliquant un élevage laitier du Québec**

Une souche de *Salmonella* I 4,5,12:i:- est responsable d'une écllosion de 9 cas humains survenus en janvier dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Avis : les informations contenues dans ce rapport résument certains aspects de situations cliniques ou autres cas rapportés par les médecins vétérinaires membres du réseau bovin, les médecins vétérinaires praticiens et le Laboratoire de santé animale du MAPAQ. Ces informations sont basées sur des impressions cliniques et des résultats de laboratoire pour le trimestre concerné. Votre jugement est requis pour l'interprétation et l'utilisation de ces informations.

Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) chez les bovins aux États-Unis

Le virus en cause dans l'écllosion est un virus influenza type A H5N1 qui est hautement pathogène pour les volailles, c'est-à-dire que l'infection peut les rendre gravement malades et être mortelle. Pour l'instant, il ne cause généralement pas de maladie grave chez les autres animaux d'élevage et l'humain, mais la situation peut évoluer. C'est pourquoi les autorités de santé animale et de santé publique suivent de très près la situation. *L'équipe technique santé du Plan de mesures d'urgence sanitaire pour les filières bovines et laitières du Québec* a été mandatée pour développer et mettre en œuvre la *Stratégie québécoise de surveillance, de prévention et de contrôle, et de protection de la santé publique contre l'IAHP chez les bovins laitiers*. Les éleveurs jouent un rôle important dans cette stratégie, notamment en étant à l'affût des signes cliniques, en signalant toute suspicion à leur médecin vétérinaire et en appliquant des mesures de biosécurité.

Chez les vaches laitières infectées, le virus se retrouve principalement dans le lait. Les signes cliniques à surveiller compatibles avec l'IAHP sont :

- une **baisse soudaine de la production de lait**, surtout chez les vaches plus âgées et avancées en lait;
- une **consistance du lait plus épaisse** semblable à celle du colostrum dans un quartier ou plus;
- une diminution de la prise alimentaire ainsi qu'une diminution simultanée de la rumination et de la motilité ruminale;
- signes respiratoires, y compris un écoulement nasal clair;
- du fumier sec ou de la diarrhée;
- une léthargie;
- une déshydratation;
- de la fièvre.

Aux États-Unis, d'autres animaux à proximité des fermes infectées, comme des chats ayant bu du lait cru contaminé et des animaux sauvages, ont présenté des signes nerveux et certains en sont morts. Les bovins et autres animaux infectés peuvent aussi ne présenter aucun symptôme.

Pour prévenir la maladie, l'application de bonnes mesures de biosécurité lors de l'introduction ou de la réintroduction d'animaux dans un troupeau, notamment ceux en provenance des États-Unis, est primordiale puisqu'il s'agit d'une importante voie de

contamination. Il faut aussi minimiser les contacts entre vos animaux et intrants, les oiseaux d'élevage et les animaux sauvages. Advenant un cas suspect, le producteur sera accompagné afin de prévenir la propagation du virus et protéger la santé de ses animaux, des autres élevages et des humains qui les côtoient. L'arrêt temporaire des entrées et sorties d'animaux à la ferme et la redirection du lait du troupeau vers le circuit de pasteurisation sont des exemples de mesures qui pourraient être recommandées de mettre en place en attendant le résultat du dépistage.

Comme la situation et les connaissances évoluent rapidement, vous êtes invités à vous référer aux pages internet suivantes afin d'accéder aux informations les plus à jour :

[MAPAQ - Grippe aviaire chez les bovins laitiers](#)

[ACIA - Influenza aviaire hautement pathogène chez le bétail](#)

[ACIA: Mesures que les producteurs peuvent prendre pour prévenir la propagation de l'influenza aviaire hautement pathogène \(IAHP\) chez les bovins .](#)

À retenir : les producteurs jouent un rôle important dans la surveillance et la prévention de cette maladie afin d'agir promptement pour limiter la transmission. **Soyez à l'affût des signes cliniques.** Si un propriétaire d'animaux suspecte la maladie dans son troupeau, il doit contacter sans délai un médecin vétérinaire. Au Canada, l'IAHP est une maladie à déclaration obligatoire chez tous les animaux. L'application de bonnes mesures de biosécurité à la ferme est le point crucial pour réduire le risque de propagation du virus.

Écllosion de salmonellose impliquant un élevage laitier du Québec

Une souche de *Salmonella* I 4,5,12:i:- est responsable de 9 cas humains survenus en janvier et liés à un élevage de bovins laitiers de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Les personnes infectées avaient consommé des produits de l'élevage, incluant du fromage de lait cru, produit pour consommation personnelle. Parmi ces personnes, on comptait deux personnes âgées, **dont l'une chez qui l'infection s'est avérée fatale.**

L'investigation a permis de confirmer la présence de la bactérie dans un fromage fabriqué à la ferme par un fromager ambulancier. La présence de la bactérie a aussi été confirmée dans le lait de réservoir à deux reprises et ce bien que des interventions préventives aient été apportées par l'éleveur concernant des mesures d'hygiène et de salubrité à la ferme. **Aucune des vaches ne présentait de signes compatibles avec une mammite ou avec une infection à salmonelle.** La présence de la bactérie a été identifiée dans le lait individuel d'une vache ayant un compte de cellules somatiques légèrement élevé (supérieur à 150 000). À la suite de la réforme de l'animal, le lait de réservoir a retrouvé son statut de conformité.

Les toxi-infections alimentaires associées à la consommation de lait cru ou de produits de lait cru destinés à la consommation personnelle constituent une préoccupation pour le MAPAQ et les autorités de santé publique vu leur fréquence et la gravité des conséquences possibles. Rappelons que les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et celles dont le système immunitaire est affaibli devraient s'abstenir de consommer du lait cru ou des produits de lait cru en tout temps. De plus, lors de tout évènement sanitaire impliquant des animaux laitiers ou lorsque leur statut sanitaire est incertain, il est aussi préférable de ne pas consommer leur lait ni les produits de lait cru dérivés. Si vous avez des préoccupations au sujet de la santé de vos animaux, votre médecin vétérinaire est la personne la mieux placée pour vous conseiller. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les pages internet suivantes :

www.quebec.ca/sante/alimentation/intoxications-alimentaires

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/sante-animale/maladies-animales/liste-maladies-animales/salmonellose-animaux> .

À retenir : la consommation de lait cru est déconseillée pour tous, car elle comporte un risque accru d'intoxications alimentaires graves.

Complexe respiratoire bovin

Une augmentation des problèmes respiratoires est rapportée par plusieurs praticiens du secteur laitier et du secteur vache-veau. Des conditions ambiantes favorisant le développement des maladies respiratoires sont bien souvent rencontrées en période hivernale.

À retenir : la vaccination peut être très utile pour contrôler le complexe respiratoire bovin. Consulter votre médecin vétérinaire, il pourra vous recommander une stratégie de vaccination adaptée à votre élevage.

Infections à *Mycoplasma bovis*

Une augmentation des cas d'infections à *Mycoplasma bovis* est rapportée par certains praticiens du secteur vache-veau et du secteur veaux lourds avec une moins bonne réponse aux traitements usuels. Cette bactérie représente une importante cause d'arthrite, de mammites et de pneumonies chez les bovins. Elle peut aussi causer des otites, des méningites, des kérato-conjonctivites et des abcès de décubitus.

Diarrhée des veaux

Une augmentation des cas de diarrhée chez les veaux est rapportée par certains praticiens du secteur vache-veau.

À retenir : si vous avez des problèmes d'infection à *M. bovis* ou de diarrhée des veaux, votre médecin vétérinaire peut vous recommander des stratégies et des pratiques pour favoriser la résistance des animaux et minimiser la survenue de ces maladies. La [campagne PISAQ sur l'optimisation de la résistance immunitaire](#) est d'ailleurs disponible pour les élevages vache-veau.

LE RÉSEAU BOVIN

Objectifs :

- Assurer une surveillance continue de la santé du cheptel bovin québécois par :
- L'établissement de partenariats pour le partage d'information
 - La collecte de données de surveillance de façon continue.
 - Favoriser la détection et la déclaration rapides de tout problème relatif à la santé du cheptel bovin québécois.
 - Soutenir la mise en place de mesures sanitaires ou de gestion de l'élevage appropriées.
 - Communiquer rapidement l'information aux personnes concernées.

Responsable du réseau :

D^{re} Marie-Eve Brochu Morin, m.v.

Responsable du Réseau bovin

Page web: <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/bovin>